

Cfdt:

ENSEIGNEMENT AGRICOLE

Décembre 2020

FEP

Catégorie 3 : Le bout du tunnel ?

L'action et l'engagement de la Fep-CFDT ont payé !

Le Comité consultatif ministériel (CCM) a donné un avis favorable unanime au décret permettant la mise en place d'un **Plan de requalification pour les agents en catégorie 3**.

NB : CCM, la Fep-CFDT y détient 6 sièges sur 10.

La campagne de reclassification commencera en 2020 et se déroulera sur 3 ans. Elle permettra à de nombreux agents classés en catégorie 3 d'accéder aux catégories 2 ou 4 à l'indice égal ou immédiatement supérieur. Mais, il leur interdira après reclassement de s'inscrire aux concours dans leur nouvelle catégorie et la même discipline, ce que nous avons fermement dénoncé. **L'ACTION ET L'ENGAGEMENT DE LA FEP-CFDT ONT PAYÉ ! Il faut maintenant attendre la parution du décret mais le ministère tient un discours plutôt confiant pour une parution avant fin 2020.**

CE PLAN EST LE FRUIT D'UN ENGAGEMENT SYNDICAL ET MILITANT DE LONGUE DURÉE

Depuis plus de trois ans, les élus et mandatés Fep-CFDT ont mené un travail de fond pour sensibiliser l'administration (mais aussi les collègues) à la situation inacceptable des agents en catégorie 3 : tracts, pétition, enquête (qui recueillera 536 participations), affiches, mobilisations et rencontres dans les DRAAF, Livre noir, rencontres avec les députés...

Le point d'orgue de ces actions est venu en **juin 2019**, avec la grève des examens et la mobilisation intersyndicale inédite public/privé qui a permis d'obtenir l'engagement qu'un plan de revalorisation salariale et de requalification de 1 200 agents sur trois ans.

Pourtant en octobre 2019, dans la Présentation du projet de loi de finances (PLF), rien n'est prévu pour les agents de catégories 3. De nombreux militants de la Fep-CFDT se mobilisent à nouveau pour solliciter des députés.

En décembre 2019, l'amendement est enfin adopté en seconde lecture : un budget de 2,13 millions € pour les agents de catégorie 3.

Un an après, ce plan devrait enfin se concrétiser.



RESTE ENCORE À OBTENIR LE DEUXIÈME VOLET DE L'ENGAGEMENT DU MINISTÈRE AVEC LE PLAN DE REVALORISATION SALARIALE. LA FEP-CFDT RESTERA MOBILISÉE JUSQU'AU BOUT AUX CÔTÉS DES CATÉGORIES 3.